

Sécheresse : maintien nécessaire du système Neste en alerte renforcée

La préfecture du Gers communique



Sécheresse : maintien nécessaire du système Neste en alerte renforcée

Sécheresse : maintien nécessaire du système Neste en alerte renforcée

En dépit de la pluviométrie observée durant le mois de novembre, la sécheresse exceptionnelle qui frappe le pays depuis le début de l'été se maintient. Si les températures ont baissé, et que l'automne s'est installé, les précipitations qui ont arrosé le sous-bassin de la Neste ne permettent ni de compenser les effets de la sécheresse des sols, ni de remplir les retenues qui sont les seules à avoir permis la satisfaction de nos besoins en eau depuis le mois de mai où nous avons commencé à les solliciter.

La situation est différente sur le sous-bassin de l'Adour qui a retrouvé, au moins en ce qui concerne les débits des écoulements, une situation proche de la normale.

La situation dans le département du Gers

Sur l'Adour, l'Arros, le Midour-Douze : une amélioration sensible de la situation

Après un difficile début du mois de novembre, où il a été nécessaire de maintenir des restrictions afin de permettre aux sols de s'humidifier sous l'effet des premières pluies, le préfet du Gers a levé toutes les mesures dès lors que les débits des cours d'eau sont remontés à des niveaux habituels et stabilisés.

Les précipitations tombées sur les Pyrénées et annoncées pour les jours à venir permettent d'assurer un retour à la normale.

Il convient de souligner que sur cette portion du territoire, les services de l'État ainsi que l'ensemble des services gestionnaires sont attentifs aux risques de crue, renforcés par l'imperméabilité résiduelle de certains sols, ainsi qu'aux risques de coulée de boue en l'absence de couverts végétaux notamment.

Sur le système Neste et ses cours d'eau réalimentés : une situation de crise qui perdure

Le retour de la pluie en novembre est une bonne nouvelle pour le sol et les rivières du sous-bassin Neste, mais elle ne permet pas de combler les déficits hérités de la sécheresse historique de ces derniers mois.

L'une des conséquences les plus sensibles de la sécheresse a été le recours exceptionnel à la quasi-totalité des stocks contenus dans les retenues de haute montagne et de piémont. Le niveau très élevé de sollicitation des lacs se couple avec le risque d'un hiver également sec. Le département du Gers est déficitaire de plus de 50 % de sa pluviométrie moyenne.

Afin de prévenir ce risque et d'assurer la préparation de la prochaine saison d'été dans des conditions optimales, le préfet du Gers, préfet de sous-bassin, après concertation des services compétents et des différents partenaires, et en lien étroit avec la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne, (CACG) a décidé de **maintenir le système Neste en alerte renforcée**.

Cela a notamment pour effet d'autoriser le stockage d'eau au sein des retenues structurantes en même temps que cela crée des obligations en matière d'utilisation de la ressource.

Récapitulatif des mesures de gestion sur le sous-bassin de la Neste et des rivières de Gascogne

Usage agricole

L'ensemble des prélèvements à usage agricole est limité à 50 % et organisé sous la forme de tours d'eau prévues par l'arrêté préfectoral.

Les usages résiduels agricoles, très faibles, ne devraient pas en pâtir grâce au complément apporté par les pluies.

Usage depuis le réseau d'eau potable

Les mesures de restriction des prélèvements à partir des réseaux d'eau potable sont les suivantes et concernent la totalité des communes relevant du périmètre du sous-bassin Neste et rivières de Gascogne.